



DÉPARTEMENT des MARCHÉS

Aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Travaux au Marché Saint-Jean-Baptiste", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, jusqu'à mardi, le 30 mars, à midi, pour travaux à être exécutés au Marché Saint-Jean-Baptiste, Boulevard Saint-Laurent.

Un chèque accepté au montant de \$400, payable à l'ordre du trésorier de la Cité, devra être déposé entre les mains de ce dernier. Chaque soumissionnaire recevra un certificat de tel dépôt, et ce certificat devra accompagner les soumissions remises au Greffier de la Cité.

Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de M. L.-R. Montbriant, architecte, No 230 rue St-André.

Lesdites soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés à la première assemblée qui suivra leur réception.

La plus basse ni aucune autre des soumissions reçues ne sera nécessairement acceptée.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 18 mars 1909.



MARKET DEPARTMENT

To Contractors

SEALED TENDERS, addressed to the undersigned and endorsed: "Works at the Saint-Jean-Baptiste Market", will be received at the office of the City Clerk, City Hall, until noon, Tuesday, the 30th March, for works to be performed at the Saint-Jean-Baptiste Market, St. Lawrence Boulevard.

A certified cheque to the amount of \$400, shall be deposited with the City Treasurer, payable to his order. Each tenderer shall receive a certificate of such deposit, and this certificate shall accompany the tenders delivered to the City Clerk.

The plans and specifications may be seen at the office of Mr. L. R. Montbriant, architect, No. 230 St. André street.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of interested parties at the first meeting of the Market Committee following the reception of said tenders.

The lowest or any tender received will not necessarily be accepted.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 18th March 1909.



EGOUTS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles spéciaux pour la construction d'égouts sont terminés dans les rues ci-dessous mentionnées de la Cité de Montréal, savoir:

RUE PARTHENAIS—De la rue Amity à la limite Nord de la Cité.

RUE BOYER—De la rue St-Zotique à la rue Beaubien.

RUE BOYER—Du Sud de la rue DeFleurimont à la rue Beaubien.

AVENUE VALOIS—Entre les rues Ontario et Ste-Catherine et sur la rue Stadacona. Partant de la rue Nicolet à la limite Est de la Cité.

RUE VERCHERES—A l'Est de la 7ème avenue à la rue Frontenac et longeant la rue Frontenac. De la rue Verchères à l'égout actuel au Nord de la rue Rachel.

RUE BEAUBIEN—De la rue Labelle en allant vers l'Est 110 pieds.

LA 5ème AVENUE—Entre les rues Dandurand et Verchères.

LA 6ème AVENUE—Du Nord de la rue Masson à la Côte Visitation.

LA 6ème AVENUE—De la rue Masson en allant vers le Nord, 170 pieds.

AVENUE OXENDEN—Entre l'avenue des Pins et la rue Prince-Arthur.

JUBILEE COURT—Entre les rues Visitation et Beaudry.

LE SQUARE SIR GEORGE-ETIENNE-CARTIER, côté Ouest — Entre les rues Notre-Dame et Ste-Emélie et sur la rue Ste-Emélie. Partant de la rue Delinelle vers l'Est.

LE SQUARE SIR GEORGE-ETIENNE-CARTIER, côté Est—Entre les rues Notre-Dame et Ste-Emélie et longeant la rue Ste-Emélie, de la rue Beaudoin vers l'Ouest.

Et que lesdits rôles ont été déposés en son bureau, à l'Hôtel de Ville, où les intéressés peuvent les voir et les



SEWERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undersigned City Surveyor has completed the Special Assessment Rolls for Sewers constructed in the undermentioned streets in the City of Montreal, viz:

PARTHENAIS STREET — From Amity street to the Northern City limits.

BOYER STREET—From St. Zotique street to Beaubien street.

BOYER STREET—From South of DeFleurimont street to Beaubien street.

VERCHERES STREET—From East of 7th Avenue to Frontenac street and along Frontenac street, from Verchères street to the end of existing sewer, North of Rachel street.

VALOIS AVENUE—Between Ontario street and Ste. Catherine street and along Stadacona street from Nicolet street to the Eastern City limits.

BEAUBIEN STREET — From Labelle street Eastwards, 110 feet.

5th AVENUE—Between Dandurand and Verchères streets.

6th AVENUE—From North of Masson street to Côte Visitation.

6th AVENUE—From Masson street Northwards, 170 feet.

OXENDEN AVENUE—Between Pine avenue and Prince Arthur street.

JUBILEE COURT—Between Visitation street and Beaudry street.

SIR GEORGE-ETIENNE-CARTIER SQUARE, West side—Between Notre Dame and Ste. Emélie streets and along Ste-Emélie street from Delinelle street Eastwards.

SIR GEORGE-ETIENNE-CARTIER SQUARE, East side—Between Notre Dame and Ste. Emélie street and along Ste. Emélie street, from Beaudoin street Westwards.

And that they have been deposited in his office, in the City Hall where they may be seen and examined by all